

DU 13 AU 22 JANVIER

La dizaine de Stéphane VIRY

Député des Vosges



LE ZOOM DE LA DIZAINE

Pass vaccinal : un sujet sous tensions !

En ce début d'année, avec l'examen du projet de loi sur le pass vaccinal à l'Assemblée nationale, les expressions citoyennes se sont déchainées. J'ai reçu plusieurs centaines de mails, courriers, appels téléphoniques parfois menaçants et souvent insultants. Des messages m'incitant à voter pour, à voter contre, à ne pas m'associer à ce vote.

Ma position de vote, je l'assume, a été l'abstention. S'abstenir c'est prendre part au vote, contrairement à ce qui peut être dit ici et là. Appuyer sur le bouton «abstention», c'est comme voter blanc lors d'une élection. C'est exprimer une position. Et je sais que sur ce sujet, de nombreux français souhaiteraient que le vote blanc puisse être officiellement reconnu.

Au-delà du vote en lui-même, il y a tout un travail de fond que j'ai mené sur ce texte au cours de ces semaines. J'ai déposé des amendements pour tenter de le modifier sur certains points, de l'ajuster, de l'améliorer. J'ai aussi participé au débat dans l'hémicycle pour tenter de faire évoluer la position du Gouvernement. Le travail parlementaire souvent invisible...

LE MOT DU DÉPUTÉ

"Lutter contre la fracture médicale"

En dépit d'initiatives prises par des collectivités territoriales (Conseils Départementaux, Mairies,...) pour faciliter l'installation et l'accueil de médecins, le phénomène de déserts médicaux progresse en France, mettant à mal le principe républicain de l'accès à la santé pour tous. C'est une préoccupation première pour moi.

Depuis mon élection en juin 2017, je me suis mobilisé avec d'autres collègues parlementaires pour faire bouger les choses, et aller bien au delà des solutions actuellement pratiquées pour renforcer l'offre médicale dans notre pays. Le déblocage du «numerus clausus» constitue un premier pas, mais la pratique de certaines facultés de médecine obère la perspective d'une formation plus massive de médecins pour demain. Et l'arrivée des étudiants en médecine (généralistes et spécialistes) dans l'offre de soins ne sera effective que dans plusieurs années. Dans le respect et en responsabilité avec la médecine libérale, d'autres leviers doivent être activés pour renforcer la présence de médecins dans des zones «sous dotées».

L'offre de soins ne passe pas uniquement par les médecins, mais par tous les autres professionnels de santé. Là encore, un big bang est attendu compte tenu d'une démographie médicale insuffisante et d'un vieillissement de la population.

Combattre la discrimination territoriale en matière de santé implique de refonder le contrat entre la Nation et ses professionnels de santé. Une priorité pour le prochain quinquennat.

Fidèlement,

Stéphane VIRY



CONTACTS & RDV AVEC LE DÉPUTÉ

11 rue de la Préfecture - 88000 EPINAL

contact@stephaneviry.fr

03.29.29.29.60



@StéphaneViry88

www.stephaneviry.fr



EN CIRCONSCRIPTION

ECOUTER AU PLUS PRES, POUR AGIR AU MIEUX : UNE METHODE QUI A DU SENS !

De façon régulière et systématique, et ce depuis quatre ans et demi, je consacre des journées entières à être "sur le terrain", en contact direct avec les habitants et forces vives des Vosges.

C'était notamment le cas ce **mardi 18 janvier** lorsque je suis allé dans le secteur nord de ma circonscription. Après un déjeuner dans une auberge de Moyemont pour parler de l'emploi dans les EHPAD, j'ai tenu ma permanence décentralisée à la mairie de Rambervillers (des particuliers sont venus me faire part de leurs difficultés liées à une recherche d'emploi, la hausse du prix des carburants, le pouvoir d'achat en baisse...). Je me suis ensuite rendu à l'école de Jeanménil qui a fait peau neuve après des récents travaux d'extension et de réhabilitation.

En fin de journée, j'avais un entretien avec le président de la Communauté de Communes de Rambervillers (2C2R) pour faire le point sur des dossiers clés pour ce bassin de vie. Après un temps d'échange informel avec le président du syndicat d'initiative de Rambervillers et des membres du bureau, j'ai ensuite participé à une réunion à Vomécourt avec des commerçants du secteur.

Une journée riche en contacts et surtout en concrétisation de projets collectifs, dans l'intérêt des vosgiennes et des vosgiens !

LUTTER CONTRE LA PROLIFÉRATION DES ESPÈCES ENVAHISSANTES



A mon invitation, le Professeur Romain LASSEUR, expert européen en gestion des espèces invasives a animé en circonscription ce jeudi 20 janvier 2022, deux séquences de travail et d'échanges sur la prolifération des insectes, corvidés et autres rongeurs, en France.

Le premier temps était destiné à des élus qui ont apporté leurs expériences de confrontation avec certaines espèces, notamment **les chenilles processionnaires** du chêne, qui font tant débat ces dernières années. Bien sûr, des traitements existent. Et il faut admettre que certains traitements chimiques biocides sont les seules solutions pour diminuer les effets des espèces nuisibles (allergies, maladies...).

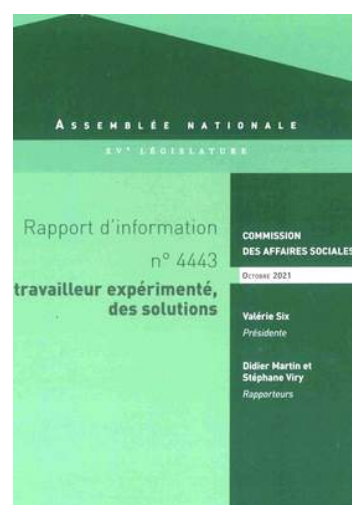
Romain LASSEUR a ensuite animé une conférence débat, consacrée en majeure partie à la punaise de lit, devant plusieurs propriétaires d'hôtels, de gîtes, de chambres d'hôtes ou d'appartements en location. La punaise de lit est un véritable fléau. Cet insecte peut se reproduire jusqu'à 500 fois sur son cycle de vie. Cette espèce remonte petit à petit vers le nord de la France et il ne faut pas attendre d'être infesté pour agir.

UN CONSORTIUM LOCAL POUR L'EMPLOI DES SÉNIORS

Comme je le fais régulièrement depuis le début de mon mandat, je mets en place des groupes de travail pour produire des actions sur des thèmes précis. Ainsi, j'ai récemment créé un groupe de travail sur **l'emploi des « travailleurs expérimentés »**. Cela fait bien sûr écho à la Mission d'information éponyme que j'avais eu la chance de rapporter en 2021.

Au fil des auditions, je me suis aperçu que certains départements (et c'est le cas dans le Nord) étaient en avance sur ce sujet. Le Département des Vosges doit relever le défi de l'emploi des travailleurs expérimentés. Et les organismes de l'emploi ont-ils la capacité à mobiliser des leviers de financement pour permettre des initiatives locales.

C'est en tout cas l'objectif de la proposition n°9 de mon rapport d'information qui vise à expérimenter, sur plusieurs territoires, un même programme d'accompagnement des demandeurs d'emploi de plus de 50 ans. Une nouvelle réunion a été programmée au début du mois de février. Le groupe de travail sera élargi.



Focus sur des entreprises artisanales du territoire

Lundi 17 janvier, je me suis déplacé dans les locaux de la SCAB (Société Coopérative des Artisans du Bâtiment) située à Thaon-les-Vosges, pour discuter avec des membres du Conseil d'administration et le directeur général. Réussite des artisans et rentabilité économique demeurent les maîtres mots de ce modèle coopératif qui, en l'espace d'une dizaine d'années, s'est largement développé et a su fédérer plus d'une centaine d'artisans dans les Vosges, en Haute-Saône, en Moselle et en Meurthe-et-Moselle. Nous avons aussi évoqué les problématiques actuelles telles que la pénurie de main d'œuvre, le recrutement et la formation, la fluctuation du coût des matériaux.. Des discussions à bâtons rompus qui renforcent l'efficacité des actions.



À PARIS

VERS UNE RECONNAISSANCE DE L'ENDOMÉTRIOSE

La journée parlementaire réservée à un groupe politique le 13 janvier dernier a été l'occasion d'étudier une proposition de résolution législative sur l'endométriose. C'est un sujet que je connais bien, puisque j'ai déposé, depuis le début du mandat, plusieurs propositions législatives et amendements pour **faire reconnaître l'endométriose par les autorités sanitaires**.

Par ailleurs, en octobre 2020 à Epinal, j'avais réuni autour d'une même table des professionnels de santé et des patientes afin de faire un point sur la situation des soins dans le département.

Avec cette expérience de terrain, c'est au nom de mon groupe parlementaire que je me suis exprimé lors de la discussion générale sur ce texte. J'ai ainsi rappelé qu'il n'existe pas aujourd'hui de traitement efficace pour soigner définitivement les femmes qui souffrent d'endométriose. Cette maladie est trop peu connue et l'adoption de la proposition de résolution de ma collègue de La France Insoumise est une nouvelle étape pour faire avancer la cause et la recherche en la matière. L'endométriose doit être reconnue comme une affection de longue durée.



POUR UN NOUVEAU PACTE SOCIAL FONDÉ SUR LA VALEUR « TRAVAIL »



Le pouvoir d'achat est un vaste débat qui a été régulièrement évoqué lors de cette législature. A l'aube de la fin de la session parlementaire, les collègues députés socialistes ont fait le choix de présenter une proposition de loi visant à augmenter le salaire minimum interprofessionnel de croissance (SMIC) et à ouvrir une conférence nationale sur les salaires.

La crise sanitaire que nous venons de traverser a démontré que les emplois essentiels (aides à domicile, caissiers...) sont ceux qui souffrent le plus de la baisse de leur pouvoir d'achat. **Le travail doit être mieux reconnu**, tout autant que l'effort doit payer. Avec mes collègues de mon Groupe, j'ai des propositions concrètes, que nous portons depuis 5 ans, telles que la défiscalisation des heures supplémentaires, l'augmentation de 10% des salaires nets...

La faiblesse des revenus n'est que le symptôme d'une économie déséquilibrée. C'est avant tout par une politique industrielle volontariste, par un choc de simplification administrative et par une baisse des charges sociales, que nous pourrions redonner des perspectives optimistes à nos concitoyens.

FEMMES, AGRICULTURE ET RURALITÉ

La Délégation aux droits des femmes de l'Assemblée nationale dont je suis membre, a engagé des travaux sur le thème «*les femmes dans l'agriculture*», avec notamment une réunion ce mercredi 19 janvier avec le Ministre Julien DENORMANDIE.



Pendant longtemps -trop longtemps- les femmes conjointes d'agriculteurs, hors radar et sans visibilité, ne disposaient quasiment d'aucuns droits. Par évolution sociétale, le chemin s'inverse. **La féminisation des exploitations agricoles** est avérée et exige de soutenir la place des femmes dans les professions agricoles. Cela exige une meilleure considération des métiers agricoles en général, et exercés par les femmes en particulier, et une reconnaissance de la valeur du travail agricole, passant par une rémunération juste et une revalorisation des retraites.

L'action législative est nécessaire sur ces questions. J'y participe pour en finir avec des zones blanches de l'égalité femmes/hommes en ruralité. La création de nouveaux droits rendant juste et attractif l'exercice professionnel des femmes dans les filières agricoles, à l'aube d'un vaste mouvement de renouvellement des exploitations françaises est une nécessité. Lever des freins ou des résistances culturelles aussi. A suivre...

Focus sur les "Assises de la Forêt et du Bois"

Ce lundi 17 janvier, le cycle d'auditions et de réunions en visioconférence dans le cadre des "Assises du Bois et de la Forêt" a pris fin. Le Groupe de Travail n°2, dont je suis membre, avait à traiter du renforcement de la résilience des forêts et des écosystèmes forestiers, et de la préservation de la biodiversité. En partant du principe que la forêt rend des services à l'homme, il est logique d'arriver à la conclusion que l'homme doit rendre des services à la forêt. Les forêts ont souffert ces dernières années (tempêtes, scolytes, sécheresses, chenilles processionnaires...). Ces assises auront eu le mérite de rendre publics des données et des idées. Charge aux pouvoirs publics désormais d'apporter des solutions. Je serai en tout cas présent le moment venu pour exposer mes idées en la matière.

LES ACTIONS LÉGISLATIVES

Proposition de loi cosignée :

- visant à mieux encadrer l'ouverture et le fonctionnement des centres de santé

Courrier adressé :

- à la Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, avec mon collègue Christophe NAEGELEN, au sujet du financement d'une bourse d'étude à destination d'étudiants en Histoire

Tribune cosignée :

- "Monsieur Veran, respectez le vote unanime de l'Assemblée, inscrivez l'endométriose dans la liste des affections de longue durée" publiée dans le journal Libération.

Proposition de loi déposée :

- visant à lancer un grand plan d'actions pour lutter contre la broncho-pneumopathie-chronique-obstructive (BPCO)

POSITIONS DE VOTE :



POUR la reconnaissance de l'endométriose comme une affection de longue durée (ALD)



ABSTENTION sur le projet de loi renforçant les outils de gestion de la crise sanitaire et modifiant le code de la santé publique

Questions au Gouvernement posées par mon groupe Les Républicains :

Mardi 18 janvier :

- les protocoles sanitaires dans les écoles
- les menaces du Président de l'Azerbaïdjan
- la hausse du prix du carburant diesel
- la situation des agriculteurs : la baguette de pain à 29 centimes
- la politique énergétique française
- les difficultés dans le système hospitalier

Soutien à l'activité des AESH et des AED

Les accompagnants d'enfants en situation de handicap (AESH) et les assistants d'éducation (AED), font face, depuis longtemps, à un manque de reconnaissance. Leur situation professionnelle, particulièrement précaire, n'a jamais été améliorée en profondeur.

L'Assemblée nationale a étudié ce 20 janvier une proposition de loi socialiste visant à lutter contre la précarité des accompagnants d'élèves en situation de handicap et des assistants d'éducation.

Comme lors de l'étude du projet de loi de finances, j'ai déposé plusieurs amendements pour permettre par exemple aux AESH et AED de bénéficier d'une prime lorsqu'ils exercent en zones REP ou REP+.

MAIS AUSSI DANS CETTE DIZAINÉ ...

Jeudi 13 janvier :

- Réunion avec le Conseil d'Administration de France Alzheimer Vosges à Epinal

Vendredi 14 et samedi 15 janvier :

- Examen en seconde lecture du projet de loi sur le pass vaccinal

Dimanche 16 janvier :

- Réunion de l'association départementale des conjoints survivants et parents d'orphelins des Vosges (FAVEC 88) à Epinal

Lundi 17 janvier :

- Visite de Madame Béangère ABBA, Secrétaire d'Etat auprès de la Ministre de la transition écologique, chargée de la biodiversité, dans l'entreprise Norske Skog Golbey

Mardi 18 janvier :

- Visite des travaux au port d'Epinal
- Réunions du groupe *Les Républicains* (visioconférence)
- Déjeuner de travail dans une auberge à Moyemont
- Permanence décentralisée à Rambervillers
- Visite de l'école de Jeanménil
- Réunion avec le Président de la communauté de communes de la région de Rambervillers (2C2R)
- Rencontre avec des commerçants de la région de Rambervillers à Vomécourt

Mercredi 19 janvier :

- Réunion avec le cabinet de la Ministre du Travail
- Commission des affaires sociales : présentation du rapport d'évaluation pour la liberté de choisir son avenir professionnel
- Réunion en visioconférence avec des pharmaciennes et pharmaciens de la 1ère circonscription des Vosges
- Réunion du Bureau de l'Agence Nationale pour la Performance Sociale du Sport (ANPSS)
- Commission d'enquête parlementaire sur la réindustrialisation de la France
- Réunion de la délégation aux droits des femmes

Jeudi 20 janvier :

- Séance publique en hémicycle sur la proposition de loi pour l'augmentation du salaire minimum et l'ouverture d'une conférence nationale sur les salaires

Vendredi 21 janvier :

- Cérémonie de vœux numérique de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME) des Vosges